



La vie en coop Une expérience communautaire

ISABELLE RIVEST

Lorsque Chantal Martin, une jeune infirmière d'une trentaine d'années, optait pour une coopérative d'habitation en 1989, elle ne s'attendait pas à prolonger l'expérience au-delà d'un an. Attirée par la vie communautaire, elle craignait toutefois de s'embarquer dans un bien grand projet. Mais cinq ans plus tard, Chantal n'a absolument pas envie de redevenir locataire.

Ce qu'elle aime par-dessus tout, c'est de pouvoir participer au processus de décisions. Mais est-ce que les réunions et les corvées d'entretien demandent beaucoup de temps? «Oui, pour les gens qui sont au Conseil d'administration. Alors, nous les avons exempté d'autres tâches, comme le ménage, par exemple. Pour les autres, nous consacrons à peu près quatre heures de travail par mois.»

Tout n'a pas toujours été parfait depuis qu'elle habite une coop, loin de là. «Au début, nous formions un noyau de six amis qui partageaient les mêmes goûts. Nous voulions créer une vie collective, organiser des fêtes et toutes sortes d'activités. Mais plusieurs de ces membres sont partis et l'ambiance de la coop a changé. Dernièrement, par exemple, la majorité a décidé que la salle communautaire servirait de gymnase...»

La vie de groupe, ce n'est pas toujours facile. Inévitablement, des conflits surgissent entre les individus. «Une coop, c'est une micro-société. Certains sont plus progressistes, alors que d'autres fonctionnent d'une façon presque militaire. Mais en fin de compte, ça engendre des discussions stimulantes», affirme-t-elle.

Ce qu'elle a trouvé de plus dur, c'est de constater les jeux de pou-

voirs qui peuvent se développer lorsque des questions divisent les membres. «Aujourd'hui, je crois que je suis moins naïve. Je sais qu'il faut être bien préparé si on veut mettre toutes les chances de notre côté lors des prises de décisions.»

Mais la coopérative, pour Chantal, c'est une façon de palier à l'anonymat des grandes villes. «Comme tout le monde se connaît, on se sent davantage en sécurité. Si je pars en vacances, par exemple, je n'ai qu'à laisser ma clé chez ma voisine...»

Et le plus important, c'est que cette expérience lui a permis de découvrir un sens du leadership qu'elle ne se connaissait pas. Conseillerait-elle à tout le monde de tenter l'aventure? «Oui, absolument», répond-elle sans la moindre hésitation. ♦

L'Affaire

PAR CLAIRE HELMAN TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR NORMAND LEBEAU

Place publique Milton-Parc vous présente un sixième extrait du livre de Claire Helman: *The Milton-Park Affair: Canada's largest citizen-developer confrontation*. Le livre a été publié en 1987 chez Véhicule Press à Montréal. La traduction a été effectuée généreusement pour le compte du journal par Normand Lebeau, citoyen de Milton-Parc. Si vous n'avez pas lu les cinq premiers épisodes, vous pouvez vous les procurer en communiquant avec le journal.

Vous prendrez connaissance au fil de la présentation de ce livre de la détermination avec laquelle un groupe de citoyens a défendu son quartier. Les intrigues, les tractations et les pressions reliées à l'évolution de leur lutte contiennent des éléments dignes d'un récit d'espionnage.

Les coopératives d'habitation

L'ÉCOLE DE LA DÉMOCRATIE

ISABELLE RIVEST

C'est en 1974 que la première coopérative d'habitation a été mise sur pied à Montréal, dans le quartier Pointe St-Charles. Ses nouveaux membres voulaient ainsi se mettre à l'abri de la spéculation sur le marché privé qui engendre des loyers exorbitants.

Vingt ans plus tard, la formule coopérative continue d'être très appréciée par les gens qui ont opté pour ce mode d'habitation. Françoise Thériault travaille à la Fédération des coopératives d'habitation de l'île de Montréal (FÉCHIM) depuis sa fondation, en 1983. Des personnes qui vivent en coop, elle en a connues plusieurs. L'une des principales difficultés des nouveaux membres, c'est de s'habituer à un mode de gestion démocratique. En coopérative, toutes les décisions sont prises collectivement. Il faut donc apprendre à défendre ses idées, mais aussi, à faire des compromis.

«L'un des problèmes pour ceux qui ont toujours été locataires, c'est d'avoir à assumer les travaux d'entretien, raconte Françoise. Parce que si on fait toujours appel à des services professionnels, les loyers de tous les membres risquent d'augmenter.» C'est d'ailleurs l'une des différences fondamentales entre la coopérative et le HLM, qui est une autre forme de logement social. Dans le HLM, la gestion de l'immeuble est prise en charge par la Ville. Le locataire n'a qu'à entretenir son logement. «Mais les gens qui préfèrent se garder actifs pourraient s'ennuyer dans un HLM», lance Françoise.

En coopérative, toutes les décisions importantes sont prises par les membres, lors des Assemblées générales. Ce mode de fonctionnement favorise la prise en charge des individus à tous les niveaux. On forme des comités de travail qui s'occupent de tâches spécifiques. La plupart des coopératives, par exemple, ont un comité de gestion des conflits, qui peut

être très utile si un membre refuse de respecter les règlements qui ont été établis collectivement. C'est aussi l'Assemblée générale qui élit les membres du Conseil d'administration. Mais ils sont soumis au régime de la démocratie directe: si l'un des administrateurs venait à déplaire à la majorité, il serait toujours possible de le révoquer.

Aujourd'hui, la plupart des subventions gouvernementales pour le logement social ont disparu. Mais pour Françoise, les coops continuent de jouer un rôle important dans la société, puisqu'elles permettent à leurs membres d'avoir des logements de qualité, à meilleur marché. «La pauvreté engendre toutes sortes de problèmes sociaux: criminalité, décrochage scolaire, prostitution et j'en passe. Un logement stable, c'est la base qui permet aux gens de se consacrer à autre chose qu'à la lutte pour leur survie immédiate. Et ça, c'est l'ensemble de la société qui en profite», conclut-elle. ♦



Photo: David Miller

Pour stimuler la
création locale
Support the
neighbourhood

Abonnement annuel de soutien à l'intérieur du réseau de distribution: 5 \$
Annual supporting subscription within the distribution network: 5 \$

Abonnement annuel de soutien à l'extérieur du réseau: 10 \$
Annual supporting subscription outside the distribution network: 10 \$

Faire un chèque au nom de la / Make your cheque to:
Société de développement communautaire de Milton-Parc.

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Tél.: _____

Postez à / Mail to:

Place Publique Milton-Parc
C.P. 746, succ. Place du Parc,
Montréal (Québec) H2W 2P3

Pour information: 844-8917